



CC les Balmes Dauphinoises (Siren : 243801099)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Chef
Arrondissement	Tour-du-Pin
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/1993
Date d'effet	23/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gilbert DURAND

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38890 Saint Chef
Téléphone	04 74 92 42 48
Fax	
Courriel	mairie.saint-chef@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 935
-----------------------------	--------

Densité moyenne 111,81

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Montcarra (213802507)	505
38	Saint-Chef (213803745)	3 699
38	Saint-Hilaire-de-Brens (213803927)	538
38	Saint-Marcel-Bel-Accueil (213804156)	1 355
38	Salagnon (213804677)	1 252
38	Trept (213805153)	1 861
38	Vénérieu (213805328)	675
38	Vignieu (213805468)	1 050

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
- <i>création, balisage et entretien de sentiers de randonnée, notamment ceux labellisés au titre du PDIPR du Conseil Général,</i>
- <i>sensibilisation à l'environnement et veille écologique sur le territoire de la CC et accompagnement des communes membres, dans leur réflexion pour la prise en compte de l'environnement dans leurs projets d'urbanisme</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
- <i>participation à toutes opérations d'insertion mises en oeuvre sur le territoire communautaire ainsi que le financement d'organismes d'insertion socio-professionnels en faveur des différents publics défavorisés - création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil en faveur de la petite enfance et de l'enfance, à savoir : - structure multi accueil - relais assistantes maternelles - accueil de loisirs - négociation et signature de contrats en partenariat avec la CAF et tout autre organisme au titre des politiques menées dans le cadre de la petite enfance et de l'enfance - portage de repas à domicile création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil en faveur de la jeunesse, à savoir : accueil de loisirs pour la tranche d'âge de 12 à 17 ans</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- <i>zone d'activités du Rondeau à St Chef - zone d'activités du Revolet à Salagnon - zones d'activités du Rivard et de Courne à Trept ainsi que celles qui nécessitent soit des autorisations d'urbanisme commerciales soit une enquête de commodo-incommodo. Création de locaux d'accueil d'activités économiques dans les zones d'activités communautaires Participation à des contrats de développement et aux comités d'expansion</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Soutien et participation aux actions de développement de l'action culturelle impliquant plusieurs communes.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ZAC d'activités économiques de plus d'un hectare consultance architecturale et participation au C.A.U.E. mise en place d'un Système informatique Géographique comprenant les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, d'eau pluviale et de téléphone et des zonages d'urbanisme à partir des bases de données fournies par les communes.</i>
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Est classé d'intérêt communautaire: - l'ensemble des voies communales ainsi que les interventions sur les routes départementales situées en agglomération, à l'exception des travaux sur les bandes de roulement, qui restent de la compétence du département de l'Isère. Le déneigement, le nettoyage et le balayage restants de la compétence communales sont exclus de ce transfert.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>soutien et participation aux actions de développement économique et aux actions d'animation et de promotion d'activités touristiques impliquant plusieurs communes.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>programme de l'habitat (PLH) et portage du Comité Local de l'Habitat (CLH)</i>
- Politique du logement social <i>- opérations en faveur du logement des personnes défavorisées - programme local de l'habitat (PLH) et portage du Comité Local de l'Habitat (CLH) - actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire - opérations programmées d'amélioration de l'habitat - accueil des gens du voyage</i>
Autres
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
- Autres <i>Habilitation statutaire : dans des conditions définies par convention entre la CC et les communes membres ou d'autres communes ou EPCI, la CC peut : - pour une ou plusieurs communes membres assurer dans le cadre de ses compétences et hors de ses compétences, toutes études et prestations de service, dans les conditions définies par convention entre la CC et ses communes membres et dans le respect du CMP si l'opération est à titre onéreux (L.5213-1 CGCT) - - pour une ou plusieurs communes extérieures à son territoire, assurer uniquement dans le cadre de ses compétences toutes études ou prestations de service et dans les conditions définies par convention entre la CC et les communes concernées. Les opérations de réalisation d'investissement seront retracées budgétairement et comptabilisées comme opérations sous mandat. - Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics - Réalisation du diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public, ERP de catégorie 1 à 5, dont les collectivités sont propriétaires ou gestionnaires -</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Nord Isère (253804884)	SM fermé	215 525

38	SM d'aménagement et de gestion des aires pour les gens du voyage en Nord Isère (253804975)	SM fermé	154 090
38	SICTOM de la région de Morestel (253801179)	SM fermé	83 918

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)